

# INFOS WE RANDO ou RAQUETTES

---

## Organisation de week-end pour les particuliers

- ☞ à dates définies (voir programme : [www.auberge-steinlebach.com/evenement-a-venir](http://www.auberge-steinlebach.com/evenement-a-venir) )  
Attention, l'encadrement de ces WE sera validé à partir de **10 personnes inscrites**.
- ☞ sur demande pour les groupes constitués à partir de **10 personnes** (selon les disponibilités respectives des organisateurs = place dans l'auberge + disponibilité du guide). Le groupe constitué ne pourra prétendre à un week-end privatif, c'est à dire que d'autres participants pourront se joindre au groupe de 10 personnes.
- ☞ pour la privatisation\* d'un guide, merci de nous faire la demande et nous pourrons ainsi vous indiquer nos tarifs selon la période demandée.

\* *privatisation de la partie encadrement mais pas de l'auberge.*

## Accès station du Markstein

**ATTENTION, en hiver la station du Markstein est uniquement accessible par :**

- La vallée de Guebwiller  
ou
- Le lac de Kruth-Wildenstein (via D27)

**Deux portions de la route des crêtes sont fermées :**

La jonction Hohneck/Markstein (D430) et la jonction Grand-Ballon/Markstein (D431).

**Ne pas forcément suivre votre GPS...**

Equipements neige obligatoires : pneus neige et chaînes.

## Programme

RDV **à 17h** à la maison d'accueil de la station du Markstein (local ESF).

Le soir balade d'1h30 environ pour rejoindre l'auberge, arrivée vers 18h30-19h.

Le matin suivant, balade départ vers 09h30 et retour vers la station, arrivée entre 11h et 12h selon les conditions météorologiques.

## Equipement fourni

**Les raquettes et les bâtons sont fournis.** Merci de nous indiquer le nombre de dames et de messieurs afin que nous puissions préparer au mieux le matériel. S'il y a des enfants, merci de nous préciser leurs âges.

Les personnes qui souhaitent utiliser leur équipement personnel le peuvent (le tarif reste le même), il suffira de nous prévenir.

## Contact de l'accompagnateur en montagne

**Pascal GARNY, Côté Vosges tél. 06 02 33 73 71**

[info@cotevosges.com](mailto:info@cotevosges.com)

[www.cotevosges.com](http://www.cotevosges.com)

Selon les effectifs, un autre accompagnateur en montagne pourra intervenir en renfort.

## Difficultés

Randonnée découverte "assez facile" et accessible aux enfants à partir de 8/10 ans.

- distances parcourues : soir 2 à 3,5km / matin 3 à 4km

## Equipement personnel

L'auberge du Steinlebach n'étant pas accessible en hiver en voiture, vous devrez emporter avec vous l'ensemble de vos affaires personnelles dans un **sac à dos**.

Pour la progression, prévoir gants, bonnet, vêtements chauds, chaussures hautes et chaudes de préférence, lunettes de soleil et une lampe frontale.

## En cas de manque de neige

La progression se fera en mode randonnée (sans les raquettes) et aux mêmes conditions.

## Hébergement/repas

Si nuitée en dortoir : Emmener un sac à viande et un sac de couchage ou une couverture

Si nuitée en chambre : Les draps et les couvertures sont fournis

Dîner : Soupe, tartiflette au Munster, dessert

Il est indispensable de nous prévenir en cas de régimes alimentaires spéciaux à l'avance. Toutes demandes non prévues ne pourront être garanties le jour de votre hébergement.

## Le tarif comprend

La demi-pension (dîner, nuitée, petit-déjeuner)

L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état

La fourniture des raquettes à neige et des bâtons

La taxe de séjour

## Le tarif ne comprend pas

Les boissons

Les dépenses personnelles

Le transport de bagage

D'une façon générale tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le tarif comprend »

## Conditions de réservation

- Le paiement de 50% de la totalité du séjour est exigé par virement lors de la réservation.  
**Il ne sera pas remboursable, sauf en cas de force majeure (sous forme d'avoir valable 6 mois).**

### Annulation à VOTRE initiative

- En cas de météo défavorable, il n'y aura pas de remboursement.
- En cas de retard au RDV (+ de 15min), il n'y aura, sauf en cas de force majeure, pas de remboursement. Il est de la responsabilité du client de s'organiser afin d'être au lieu de rendez-vous à l'heure fixée. Un itinéraire mal calculé ne justifie pas un remboursement. Les organisateurs seront seuls juges de la situation afin de déterminer s'il s'agit ou non d'un cas de force majeure.
- En cas de maladie ou de blessure **du participant uniquement** : remboursement sous forme d'un avoir valable 6 mois sur justificatif médical.
- En cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif validé par les organisateurs, le remboursement aura lieu sous forme d'avoir valable 6 mois.

### Annulation à notre initiative

- En cas d'impossibilité d'accéder à l'auberge en raison de conditions météorologiques présentant un risque trop élevé. Cette décision est prise conjointement par l'aubergiste et l'accompagnateur en montagne et ne peut faire l'objet d'aucune contestation ;
- La maladie d'un accompagnateur en montagne lorsqu'aucun remplacement n'est possible.

En cas de **force majeure\***, le week-end pourra être annulé quelques jours avant la date prévue, et au plus tard à l'heure du départ. Dans cette situation, une solution de remplacement sera proposée sous la forme d'un **avoir valable pendant 1 an**.

*\*Relèvent notamment du cas de force majeure (événement extérieur aux parties, imprévisible et insurmontable ou qui génère un risque pour le participant) :*

**Merci de nous indiquer votre adresse mail ainsi qu'un n° de téléphone portable.**